

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 52 (1990)
Heft: 12

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le canton de Lucerne, invité d'honneur de l'OLMA (voir portrait de la section) compte de nombreuses banques de machines sur son territoire. Un groupe de jeunes agriculteurs ont récemment pris l'initiative de fonder une banque de machines à Malters. Ainsi de nouvelles possibilités se profilent pour le système de paiements.

M. Josef Bircher est co-initiateur de la banque de machines de Malters et environs. Au début, sept jeunes agriculteurs se sont joints à cette toute nouvelle banque afin de mieux profiter du parc de machines de chacun des participants et d'exploiter en commun, 11 tracteurs, 3 remorques et diverses machines pour la récolte et les cultures.

L'introduction d'une formule spéciale de facturation et les arrangements conclus avec une banque de Malters est un des côtés particulièrement intéressant pour les participants: la banque, sur la base de la formule remplie, porte en compte les opérations du donneur d'ordre et reporte ce montant sur le compte du preneur ainsi qu'une commission de 5% pour les frais administratifs sur le compte de la gérance de la banque de machines.

Afin de pouvoir répondre aux questions de procédure et de réunir quelques expériences, la section ne recrute aucun membre pour l'instant. Ultérieurement, les initiateurs espèrent un soutien plus conséquent des banques de machines dans le cadre de la commission technique no 3 de l'ASETA.

L'avenir démontrera si ces opérations effectuées directement par la banque porteront leurs fruits et si l'on pourra en faire une règle générale. La banque rend un service dont le gérant devrait en fait s'acquitter. D'autre part, elle s'assure à la rigueur une nouvelle clientèle car un compte auprès de ladite banque est inévitable ...

Zw.

L'inquiétude gagne les régions de montagne

(cria) La réalisation du grand marché intérieur au sein des douze pays membres de la CE renforce son attraction en Europe occidentale, ce qui ne va pas sans inquiéter les pays membres de l'AELE, et la Suisse en particulier. En 1989, 67% des importations de produits agricoles en Suisse provenaient de la CE, alors que 55% des exportations de produits agricoles suisses allaient à la CE. Les intérêts réciproques, au niveau des relations commerciales, entre la CE et l'AELE, sont considérables.

Un climat d'insécurité règne dans les régions de montagne; les si- gles CE, EEE et GATT se retrouvent au cœur de toutes les discussions. Lors de la 47^e assem- blée des délégués du Groupe- ment suisse pour les régions de montagne (SAB), tenue à Couvet, B.-C. Vincenz, son président, a exprimé les craintes ressenties à ce sujet et posé la question qui hante les conversations: «Qu'est- ce que la montagne peut bien attendre d'un rapprochement avec la CE, l'EEE ou du GATT?» Les Douze partant du principe que, dès 1993, il faudra être en mesure d'utiliser les meilleurs endroits du point de vue économique, il en découlera un inévitable pro- cessus de concurrence et de concentration dans l'économie, avec pour conséquence que les inégalités régionales entre les ré- gions de montagne - avec leurs petites ou moyennes exploita- tions - et les autres régions de plaine iront s'accentuant. A l'ex- ception du tourisme, la montagne présente très peu d'avantages de

localisation pour l'économie. Une adhésion de la Suisse ne peut être envisagée, aux yeux des défenseurs des régions de montagne, que si des compensations sont consenties; hélas, la CE ne dispose pas encore d'un concept de promotion en faveur de la montagne.

Les espoirs du SAB se basent sur la constatation que ni la CE ni l'EEE ne peuvent se permettre de renoncer aux nombreuses prestations des régions de montagne en Europe, au profit d'une société industrielle toujours plus stressée et de centres urbains toujours plus concentrés. La montagne a besoin de conditions cadres qui lui permettent de vivre comme partenaire à part égale avec le reste de la société, soulignent les responsables du SAB.

Prévention des accidents avec anciens tracteurs

Cette année encore, on déplore de nombreux accidents mortels survenus sur d'anciens tracteurs à la suite d'un capotage. Afin d'éviter ces accidents tragiques à l'avenir, *Rohrer-Marti* a décidé en collaboration avec *Viktor SA, Amriswil*, de lancer une grande action de sécurité.

Tous les propriétaires d'anciens tracteurs peuvent acquérir, auprès de plus de 90 concessionnaires de l'organisation *Rohrer-Marti* et à partir l'*OLMA 1990*, des cadres de sécurité *Viktor* homologués, au prix subventionné par *Rohrer-Marti* de Fr. 700.- au lieu de Fr. 1050.-. Le montage sera fait d'une façon professionnelle et facturé à part. Pour les détails de cette action, adressez-vous au stand *Rohrer-Marti* à l'*OLMA*, halle 12, stand 12.003, ou à votre agent régional *Rohrer-Marti*.



Vaud

Programme des cours permis G

Programme des cours à l'intention de jeunes conducteurs de tracteurs, pour l'obtention du permis de la catégorie G.

Morges: mercredi 24 octobre et mercredi 7 novembre 1990

Moudon: mercredi 31 octobre et mercredi 14 novembre 1990

Yverdon I: mercredi 7 novembre et mercredi 21 novembre 1990

Eysins s/Nyon: mercredi 14 novembre et mercredi 28 novembre 1990

Chailly s/Montreux: mercredi 21 novembre et mercredi 5 déc. 1990

Yverdon II: mercredi 28 novembre et mercredi 12 décembre 1990

Premier après midi,

13.30 – 15.15 h, Instruction du moniteur

15.30 – 16.45 h, Prévention routière

Deuxième après midi,

13.30 – 15.00 h, Instruction du moniteur

15.15 h, Examens

Conditions: Avoir 14 ans révolus à fin avril 1991

Inscription auprès de: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Section vaudoise

1, avenue des Jordils, 1000 Lausanne 6, (tél. 021 - 617 74 59)

au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété et signé.

Délai: 5 jours avant la date du cours choisi

Finance: fr. 30.- pour les membres de l'ASETA VAUD

fr. 55.- pour les non-membres

A la finance d'inscription s'ajoute la taxe de fr. 50.- destinée au Service des automobile, à Lausanne. Elle sera facturée en plus avec les documents.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ N° de tél. _____

Prénom du père _____ Membre de l'ASETA VAUD oui/non*)

Adresse _____

Cours désiré: Morges/Moudon/Yverdon I/Eysins/Chailly/Yverdon II

*) souligner ce qui convient